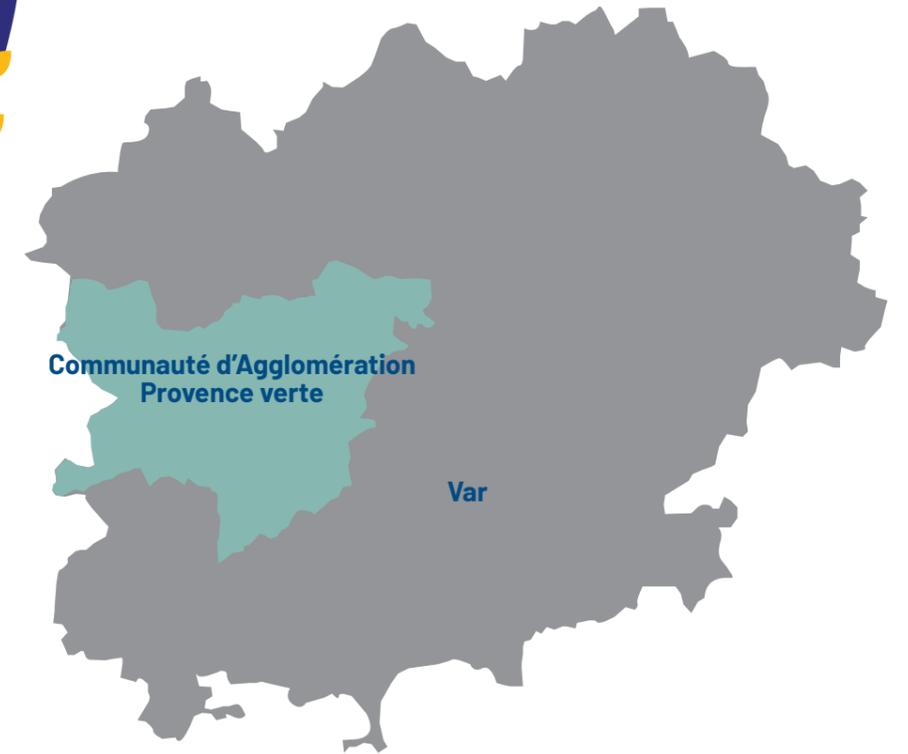


Membres du Comité de Pilotage

- Communauté d'Agglomération Provence Verte (CAPV)
- Mairie de Brignoles
- Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
- Mairie de Garéoult
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités 83 (DEETS)
- Région Sud
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat PACA
- Chambre de commerce et d'industrie du Var - CAPFORMA
- Pôle Emploi
- Commission Paritaire Régionale de l'Opcv EP :
représentants du collège salarié et du collège employeur
- Mission Locale Ouest Haut Var
- U2P Paca
- Union Patronale du Var
- École de la deuxième chance du Var
- CFA de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
- Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD)
- Constructys
- APEC



Etude territoriale

Emploi - Formation - Compétences Communauté d'Agglomération Provence Verte (CAPV)

Une convention partenariale a été signée entre l'**Opcv EP** et le **Carif-Oref** Provence - Alpes - Côte d'Azur en 2022 avec la volonté de valoriser les liens forts existants entre ces deux structures.



5 fiches

1. Faire connaître l'offre de services des acteurs de l'emploi aux entreprises et aux résidents de la Communauté d'Agglomération Provence Verte
2. Maintenir les ressources humaines sur le territoire en renforçant l'offre formation tout au long du parcours professionnel
3. Attirer des talents en développant la marque Employeur en lien avec la marque Territoire Provence Verte
4. Accompagner les entreprises vers la transition numérique sur le territoire
5. Accompagner les entreprises vers la transition écologique et énergétique sur le territoire

Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur - 22, rue Sainte Barbe - 13002 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - E-mail communication@cariforef.fr

Retrouvez-nous sur : www.cariforef-provencealpescotedazur.fr

Opcv des Entreprises de Proximité - 146 rue Paradis - 13006 Marseille - E-mail beatrice.lheureux@opcoep.fr

Retrouvez-nous sur : www.opcoep.fr



L'Opco EP et le Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur Des partenaires engagés dans l'action territoriale

L'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité est l'un des 11 Opco agréés par arrêté du 29 mars 2019 pour contribuer à l'accompagnement des entreprises, des salariés et des branches professionnelles dans le développement et le maintien des compétences. Il rassemble 54 Branches Professionnelles et 70 915 établissements en Paca dont 15 022 dans le Var dans les secteurs de l'artisanat, des professions libérales et des services de proximité.

L'Opco EP poursuit trois missions principales :

- appuyer les Branches Professionnelles ;
- assurer un service de proximité aux TPE-PME de moins de 50 salariés ;
- financer les dispositifs d'alternance et les plans de formation.

Le Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur

Le centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation et l'Observatoire régional de l'emploi et la formation est un groupement d'intérêt public créé en janvier 2021 et financé par l'État et la Région dans le cadre du contrat d'avenir 2021/2027.

Ses missions au service des politiques publiques et de l'aide à la décision répondent aux besoins de l'ensemble de l'écosystème régional et reposent sur quatre axes d'intervention :

- collecter l'offre de formation ;
- observer la relation emploi-formation en région ;
- animer et accompagner la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ;
- mettre en œuvre toute autre action d'information.

Objectif de l'étude

Depuis 2021, la Commission Paritaire Régionale de l'Opco EP en Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité s'engager plus fortement auprès des territoires « Action cœur de ville », notamment en proposant le programme « Ambassadeur de ma ville ». L'objectif est de faire participer les entreprises au développement et à la revitalisation de leur territoire en anticipant les besoins en emploi, en formation et en compétences de leurs salariés.

Afin d'identifier les compétences dont les entreprises ont besoin pour alimenter la dynamique Action cœur de ville et Petites villes de demain, la mission du Carif-Oref auprès du territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte a pour but à travers un diagnostic territorial :

- de mettre en lumière les liens entre ce dispositif et les enjeux emploi-formation propres au territoire pour l'Opco des Entreprises de Proximité et les autres secteurs d'activité ayant un poids significatif ;
- d'aboutir à un plan d'actions autour de l'emploi, de la formation et du développement des compétences.

Démarche de l'étude

Afin de prendre en compte les enjeux propres aux entreprises relevant du champ de compétences de l'Opco EP mais également ceux des secteurs représentatifs du territoire, une démarche partagée, constituée de plusieurs étapes, a été adoptée :

- Constitution d'un **Comité de pilotage**
- **Veille et recueil d'informations territoriales** auprès des membres du Copil
- **Mise en forme de données** quantitatives et qualitatives
- **Diagnostic territorial** mettant en lumière les enjeux emploi/formation/compétences
- **Partage du diagnostic** avec les membres du Copil afin de faire émerger des pistes d'action
- **Élaboration d'un plan d'actions**
- **Présentation et validation** du plan d'actions par les membres du Copil
- **Publication synthétique** autour de sujets à fort enjeux sur le territoire

"Action cœur de ville" et "Petites villes de demain"



Le programme national "Action cœur de ville"

dont 236 villes sont bénéficiaires sur tout le territoire (dont 13 en région Provence – Alpes – Côte d'Azur) a une double ambition :

- améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes ;
- renforcer leur rôle moteur au sein du développement territorial.

Sur la Communauté d'Agglomération Provence Verte, une commune est lauréate : Brignoles.

Le programme national "Petites villes de demain"

repose sur plus de 1 600 communes engagées (dont 65 en région Provence – Alpes – Côte d'Azur) pour améliorer les conditions de vie des habitants des petites villes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées autour de la transition écologique.

Sur la communauté d'Agglomération Provence Verte, une commune est lauréate : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Faire connaître l'offre de services des acteurs de l'emploi aux entreprises et aux résidents de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

Constat

Un métier en tension

est un métier pour lequel il existe un déséquilibre entre le nombre d'offres d'emploi et le nombre de candidats (ce dernier étant très supérieur au nombre de poste à pourvoir).

Les métiers en devenir

d'un territoire sont tous ceux qui représentent un fort enjeu de recrutement dans la période à venir.

Identifier les métiers en tension et en devenir d'un territoire, permet aux acteurs de l'emploi - formation de mettre en place des dispositifs afin d'ajuster les compétences de la population active aux besoins des employeurs.

Un besoin de connaissance du public sur les métiers porteurs et en tension dans le territoire

- Les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain engagés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Provence Verte favorisent des besoins d'emploi dans les secteurs de la construction, de la logistique, de l'agriculture, de l'hôtellerie, la restauration, de la santé et du social.
- Il apparaît des besoins de connaissances de la part du public sur les métiers de la rénovation du bâtiment et de la transition énergétique, de la viticulture, de l'œnotourisme, du tourisme, des services à la personne, au sein des Ehpad et des crèches.

Faire connaître les ressources et l'offre de services proposées sur le territoire

- Les bénéficiaires ne connaissent pas toujours l'offre proposée et disponible sur le territoire.
- La connaissance de l'offre de services des différents acteurs n'est pas suffisamment diffusée entre les acteurs.
- Une mobilisation des acteurs économiques peut être bénéfique pour faire connaître leurs besoins en main-d'œuvre, mais également les nombreux métiers porteurs et de demain sur le territoire (métiers de la restauration, du commerce, des services à la personne, de la comptabilité...).

Des dispositifs d'informations relatifs à l'emploi et la formation existent et demandent à être utilisés davantage

- De nombreuses sources d'informations sur les métiers, les emplois et les formations sont disponibles (sites, enquêtes, documents divers...) et produites sur le territoire. Elles abordent différentes questions sur l'adaptation et l'évolution des compétences, la mobilité professionnelle et la reconversion professionnelle.
- Ces lieux ressources et de relais peuvent être davantage utilisés par les entreprises et les publics.

► **47 % des intentions d'embauches** se heurtent à des difficultés de recrutement.

(Enquête territoriale REFLEx, Opco EP Mai 2023)

Les enjeux

- **Informé sur les métiers en tension et porteurs** pour une meilleure convergence entre l'offre et la demande d'emploi
- **Répondre aux besoins existants** sur les métiers en tension par l'information, l'orientation sur ces métiers

Pistes d'actions



1 Communiquer sur les métiers auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi en mobilisant les entreprises

- S'appuyer sur les réseaux d'entreprises existants pour apporter une information ciblée. (UPV, Chambres consulaires, autres...).
- Organiser une journée découverte des métiers des centres-villes et de la proximité.
- Favoriser la découverte des métiers par les stages en entreprise.
- Faire intervenir des professionnels dans les collèges et les lycées.
- Profiter de la foire de Brignoles pour créer un espace d'information avec l'ensemble des partenaires.

2 Apporter une information sur les aides, les dispositifs d'emploi auprès des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi

- Coordonner les dispositifs existants entre les différents acteurs en développant la complémentarité des actions par exemple, avec Pôle emploi et la Mission Locale.
- Rechercher de la fluidité entre les offreurs et les demandeurs d'emploi en œuvrant pour un même lieu d'information et de convergence.
- Développer l'intérim comme ressource pour les entreprises et les demandeurs d'emploi.
- Informer les entreprises sur les dispositifs et les financements disponibles.

3 Renforcer la promotion de l'alternance vers les secteurs et les entreprises qui ne recrutent pas ou peu

- Cibler les entreprises et les secteurs d'activités ne faisant pas ou peu de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Rencontrer ces entreprises pour promouvoir l'emploi en alternance en direction des bénéficiaires.
- Favoriser une communication partagée entre les différents acteurs.
- Partager et amplifier la communication en direction des bénéficiaires en utilisant les différents canaux de diffusion des partenaires.

4 Étudier la possibilité de mettre en place des Préparations Opérationnelles à l'emploi et/ou des Préparations Opérationnelles à l'Apprentissage

- Mettre en place des POEC/POA sur les secteurs de la construction, de la logistique, de l'agriculture, du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, de la santé et du service à la personne.

5 Poursuivre l'observation territoriale sur l'emploi et la formation

- Au niveau de la CAPV et de la zone d'emploi, élargir l'observation à l'alternance et aux départs en formation dans les entreprises pour mieux analyser les freins, les manques et proposer des solutions d'offre de formation.

La préparation opérationnelle à l'apprentissage (POA)

est un dispositif mis en œuvre par l'Opco. Financée par l'État et Pôle emploi, elle permet de préparer l'embauche d'un apprenti. Elle prévoit un parcours innovant de formation avec une pédagogie adaptée en fonction des connaissances du jeune en lien direct avec le secteur d'activité.

La préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)

est un dispositif mis en œuvre par l'Opco. Financée par l'État et Pôle emploi, elle permet de former un groupe de demandeurs d'emploi en vue d'acquies les compétences requises pour occuper un poste. Ces formations préparent à des métiers identifiés en tension, émergents ou en pénurie sur un bassin d'emploi déterminé.

Partenaires pressentis

CAPV, Collectivités territoriales, Rectorat, Chambres consulaires, Union Patronale du Var, Pôle emploi, Mission Locale, Opco EP, autres Opco, chefs d'entreprises, prestataires de formations, ORIFFPL (office régional d'information, de formation et des formalités des professions libérales), CNAM, Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur, autres acteurs de l'observation...

Maintenir les ressources humaines sur le territoire en renforçant l'offre de formation tout au long du parcours professionnel

Constat



Contrat d'apprentissage

Contrat de travail alternant formation dans un CFA et mise en œuvre pratique en entreprise. Il est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans (au-delà sous conditions), aux personnes en situation de handicap, aux créateurs/repreneurs d'entreprise. Il permet de préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en visant l'insertion dans l'emploi ou la poursuite d'études en apprentissage.

Contrat de professionnalisation

Autre contrat de travail en alternance, il est ouvert à tous à partir de 16 ans. Il permet de préparer une formation à visée certifiante ou qualifiante pour une insertion rapide dans l'emploi.

Un manque de valorisation de l'offre de formation locale

→ L'offre de formation initiale et continue est éteinte. Elle est concentrée sur Brignoles et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, et demande à être davantage connue et valorisée :

- La filière de formation en alternance des métiers de bouche (boulangier, boucher, pâtissier, fromager...), de la restauration (cuisine et services en hôtel-café-restaurant), de la production industrielle et de la logistique.
- La présence de lieux et d'organismes de formation comme le Campus connecté, les formations Cnam, les tiers-lieux numériques.

→ Les formations du Cnam seront proposées au Campus connecté.

Une offre de formation continue ou en alternance à renforcer dans certains secteurs en tension

→ L'appareil de formation dans le bâtiment est à étoffer sur le territoire pour éviter les déplacements des stagiaires vers Mandelieu ou la Grande Tourache.

→ Le territoire a besoin de renforcer les dispositifs de formation continue et en alternance dans les secteurs en tension pour répondre aux besoins de qualification des salariés, des jeunes et des entreprises.

→ Il manque des formations notamment de niveau supérieur pour répondre aux besoins en compétences des entreprises (tourisme, transport, commerce...).

Les problèmes de logement et de transport peuvent nuire au maintien des jeunes sur le territoire

→ Bien que des solutions existent en matière de logement (logements temporaires) et de transport (plateforme Karos), elles semblent insuffisantes. Les problèmes de mobilité des publics, surtout des jeunes peuvent freiner l'accessibilité à la formation et à l'emploi.

Les enjeux

→ **Permettre aux jeunes de poursuivre un cursus de formation sur le territoire de la CAPV** en développant l'offre et l'appareil de formation sur le territoire

→ **Encourager la formation en alternance et en continue** pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les salariés

→ **Améliorer les conditions d'accès à la formation et à l'emploi** en répondant aux problématiques de logement et de transports

→ **Anticiper les besoins de formations** à venir en lien avec Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain

Pistes d'actions

1 Cartographier l'offre de formation initiale, continue et en alternance du territoire

→ Recenser précisément l'offre de formation pour la mettre à disposition des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi et prescripteurs afin de favoriser les recrutements en alternance et les départs en formation.

2 Renforcer les niveaux de formation post bac dans la Provence Verte

→ Étoffer les formations de niveau supérieur pour rendre plus accessibles les métiers dans les secteurs du tourisme, du transport et du commerce, et répondre aux besoins en compétences des entreprises.

3 Construire des parcours professionnels en alternance pour les jeunes

→ Faire évoluer l'offre de formation en alternance pour permettre aux jeunes de poursuivre leur cursus et leur formation en alternance dans le territoire.

4 Développer la formation continue pour accompagner les besoins en compétences des entreprises et des salariés

→ Mobiliser les dispositifs de financement existant comme le Fonds National à l'Emploi, l'EDEC, la PCRH...
→ Accompagner une offre innovante proposant une pédagogie mixte présentielle et distancielle, micromodules de formation...
→ Proposer des modules de formation correspondant aux transformations du territoire liées aux programmes ACV et PVD : entretien des espaces verts, maîtrise des langues, rénovation des bâtiments...

5 Améliorer les conditions d'accès à l'emploi et à la formation en répondant aux problèmes de logement, de transports et financiers

→ Poursuivre les réflexions et les actions relatives au transport avec l'ensemble des acteurs concernés.
→ Communiquer sur le développement du Plan mobilité de la Communauté d'Agglomération Provence Verte, les liaisons en bus, les navettes, le co-voiturage, l'aide au passage du permis de conduire...
→ Répondre aux problèmes de logement. Quelques pistes : l'hébergement temporaire chez les habitants, le Airbnb apprentis, les aides financières...

Partenaires pressentis :

CAPV, Mairie de Garéoult, autres communes, Rectorat, Région Sud, Conseil Départemental, Pôle emploi, Chambres consulaires, Missions locales, PLIE, Opco EP, autres Opco, Union Patronale du Var, organisations professionnelles, prestataires de formation, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), APEC, CNAM, Tiers-lieux, Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur, UROF, Acteurs de la compétence, Organisme en lien avec l'Habitat.

Attirer des talents en développant la marque Employeur en lien avec la marque Territoire Provence Verte

Constat

Marque Employeur :

Si initialement la marque Employeur désigne l'ensemble des problématiques liées à la gestion des ressources humaines et au recrutement d'une entreprise, sa définition s'est élargie à la capacité de cette même entreprise à porter des valeurs, à développer une culture interne, à gérer sa réputation et donner du sens à son action en matière environnementale et numérique.

Marque Territoire :

La marque Territoire permet d'identifier, de positionner et promouvoir comme une marque LE Territoire afin de mettre en avant auprès des habitants, des acteurs économiques, des touristes, des investisseurs, son histoire, sa culture, son patrimoine, ses produits, ses événements et tous les atouts assurant son attractivité et sa notoriété.

La Provence Verte possède de nombreux atouts naturels, environnementaux, patrimoniaux

- Outre ses richesses naturelles (espaces boisés et agricoles) la Provence Verte possède un patrimoine culturel et historique de renom (Basilique de Saint-Maximin...) favorable à l'économie touristique.
- La filière viticole avec des domaines prestigieux est dynamique et attractive.

ACV et PVD contribuent à la revitalisation des centres-villes et des villages en dynamisant leurs tissus commerciaux et en améliorant leur qualité de vie.

- Les dispositifs Action Cœur de Ville à Brignoles et Petites Villes de Demain à Saint-Maximin dynamisent les centres-villes, en améliorant les conditions de vie des habitants et en attirant de nouveaux.
- La Provence Verte est portée par des ambitions environnementales, énergétiques et numériques accueil des startups, d'entreprises innovantes, d'infrastructure (la fibre...), de formation (Campus connecté).

Pour favoriser son développement économique, la Communauté d'Agglomération Provence Verte crée un environnement attractif d'accueil

- De même que le territoire se transforme, les entreprises doivent anticiper les nouvelles attentes des actuels ou futurs acteurs du territoire (habitants, travailleurs, touristes...). Elles doivent se préparer aux nouveaux besoins des résidents qui veulent de nouveaux services et des nouvelles prestations (par exemple, les équipements sportifs à Saint-Maximin).
- Elles doivent adapter leur activité à ces attentes, préparer leurs collaborateurs à ces changements, attirer de nouvelles compétences en valorisant leur Marque Employeur et Territoire.

Les enjeux

- **Une volonté politique d'attirer de nouveaux habitants sur le territoire**
- **Accompagner les entreprises** à répondre aux évolutions du marché du travail, aux aspirations des résidents

Pistes d'actions

1 Rendre visible la marque du Territoire aux entreprises et aux salariés

- Développer des actions d'information auprès des entreprises et des salariés sur l'évolution du territoire, des enjeux à venir et des actions mises en œuvre.
- Développer et mettre en avant les métiers et les secteurs en lien avec la marque Territoire (tourisme, agriculture et environnement).

2 Proposer aux entreprises un accompagnement personnalisé pour développer leur attractivité au travers de la marque employeur

- Proposer une prestation Appui Conseil Ressources Humaines.
- Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.

3 Préparer l'accueil des nouveaux entrants dans l'entreprise

- Structurer une offre d'accompagnement d'accueil des nouveaux arrivants dans l'entreprise (alternants, mineurs, stagiaires, salariés...).

4 Permettre aux commerces et artisans de centre-ville de participer à la revitalisation de leur territoire en devenant Ambassadeur de leur Ville

- Proposer aux entreprises et aux salariés des thématiques de formation en lien avec les enjeux territoriaux, numériques, environnementaux, ressources humaines, gestion, management...
- Valoriser les entreprises exemplaires qui contribuent par leurs actions à favoriser l'emploi, l'alternance, l'accueil de stagiaires, la promotion des métiers... et à mettre en œuvre des pratiques innovantes et originales en matière de transition énergétique et environnementale ou numérique.

Partenaires pressentis

CAPV, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, prestataires de formations, Union Patronale du Var, organisations professionnelles, Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative, réseaux d'entreprises, associations de commerçants...

Accompagner les entreprises vers la transition numérique sur le territoire

Constat



Les entreprises de l'Opcv EP et la transition numérique

44 % des entreprises

considèrent qu'elles seront concernées à court ou moyen terme par une modernisation de leurs outils informatiques et le renforcement de leur présence sur internet.

41 % disposent d'un site de vente en ligne

9 % comptent développer ou renforcer leur relation client digitale.

18 % ont besoin de renforcer leur sécurité informatique.

(Enquête territoriale REFLEx de l'Opcv EP, 2023)

La Communauté d'Agglomération Provence Verte mise sur le numérique via la création d'infrastructures et de réseaux de communication

- Pour consolider ses atouts, la CAPV veut être au rendez-vous des nouvelles mutations par une meilleure maîtrise du numérique et de ses usages au regard des besoins des populations (résidents et touristes).
- La CAPV s'implique dans le numérique au travers de différentes actions, de l'accueil des startups au déploiement de la fibre, en passant par l'installation de tiers-lieux ou du Campus connecté.
- La CAPV a créé un Campus connecté pour renforcer l'offre de formation et répondre aux besoins d'emploi et de compétences dans les secteurs en tension.

Tous les métiers et toutes les entreprises sont touchés par la transition numérique

- Les entreprises sont ouvertes au développement du numérique mais semblent démunies quant à sa mise en œuvre. Un besoin d'accompagnement est exprimé notamment par les TPME : analyse des besoins, installation d'équipement, aides financières dans l'installation.
- Les besoins et les usages du numérique dans les entreprises sont différents selon leur taille et leur secteur d'activité.
- La question du manque de compétence dans ce domaine est posée (usage, contrôle, sécurité...). Les usages du numérique doivent en effet s'accompagner d'une bonne connaissance des risques et demandent le développement de compétences nouvelles de l'entreprise dans ce domaine.

Les enjeux

- **Sensibiliser et accompagner les entreprises** dans l'appropriation du numérique
- **Développer une offre de formation** dans et pour le numérique afin de répondre aux besoins des entreprises et des populations
- **Valoriser la marque Employeur** du territoire via le numérique

Pistes d'actions

- 1 Exploiter les diagnostics pour définir une stratégie numérique**
 - Définir un plan d'action territorial d'accompagnement des entreprises et des salariés avec l'ensemble des acteurs concernés (Office du commerce de Brignoles...)
- 2 Sensibiliser les entreprises au numérique et les accompagner de manière personnalisée vers la transition numérique**
 - Proposer une prestation Appui Conseil Numérique permettant d'accompagner l'entreprise dès l'expression de ses besoins.
 - Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.
 - Proposer des formations au numérique adaptées aux entreprises et des applications clés en main aux artisans.
 - Des témoignages d'expériences réussies pourraient aussi constituer un encouragement (par exemple sur le site internet de la CAPV – onglet numérique ou développement économique).
- 3 Proposer une offre de formation autour du numérique pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et des résidents**
 - Développer la marque Employeur par le numérique (ex : utilisation des réseaux sociaux...).
 - Développer l'activité des entreprises sur le net (vente en ligne, formations au e-commerce...).
 - Amener les entreprises à protéger leur activité et à sécuriser leurs transactions sur le net.
 - Proposer aux entreprises de professionnaliser un salarié ou un alternant en lui donnant des compétences numériques : exemple du projet ADN – Animateur Digital et Numérique.
 - Envisager des déploiements par module (du plus indispensable aux fonctionnalités de confort) des outils numériques.
- 4 Développer et encourager l'utilisation des tiers-lieux numériques mis en place par la CAPV**
 - Informer les entreprises sur l'existence et le rôle des tiers-lieux numériques.
 - Faciliter leur appropriation en proposant des formations à distance dans les salles équipées.
 - Mutualiser l'offre de formation dans les tiers-lieux.

Partenaires presentis

CAPV, Communes, Opcv EP, autres Opcv, CNAM, prestataires de formations, organisations professionnelles, associations de commerçants, réseaux d'entreprises, Chambres consulaires, les tiers-lieux.

Accompagner les entreprises vers la transition écologique et énergétique sur le territoire

Constat

Focus sur les entreprises de l'Opco EP

71 % des entreprises

mènent une réflexion sur les enjeux liés à la transition écologique ;

31 % utilisent des produits éco-responsables dans le cadre de leurs activités ;

30 % se fournissent à proximité pour rationaliser leurs transports ;

10 % sont engagés dans un label Eco ou territoire durable ;

4 % ont réalisé ou vont réaliser des travaux pour favoriser les énergies renouvelables

mais beaucoup ne peuvent pas intervenir car elles ne sont pas propriétaires des locaux.

La transition écologique : une priorité pour la Provence Verte

- Plusieurs actions importantes ont été lancées qui vont impacter les usages et le quotidien des habitants et des entreprises. Elles vont également avoir des incidences sur certaines activités et certains métiers et formations.
- Exemple d'action du programme « Territoire Engagé en Transition Écologique » avec l'Ademe, Plan Climat-air-énergie de Territoire (PCAET)...

Les entreprises ne se sont pas encore appropriées les enjeux de la transition écologique

- Les entreprises doivent davantage s'approprier les enjeux et les dispositifs relatifs à la transition écologique et énergétique (exemple du BTP où il existe des obligations de tris sélectifs).
- De nombreux diagnostics sont réalisés pour accompagner le développement durable. Ils pourraient être mutualisés entre les acteurs pour la mise en place d'actions notamment de formation.

L'appétence du territoire pour mettre en valeur les pratiques éco-responsables des entreprises

- Les entreprises demandent des actions collectives sur la thématique du développement durable et des moyens pour l'accompagnement à la transition environnementale.
- Des labels existent dans différents domaines valorisant les entreprises et leurs actions en matière de développement durable et/ou leurs bonnes pratiques en matière environnementale.

Les enjeux

- **Concilier les priorités définies par la CAPV** avec celles des entreprises et des salariés du territoire
- **Lier l'enjeu environnemental à la marque Employeur et à la marque du Territoire**

Pistes d'actions

1 Faire connaître aux entreprises les orientations des communes et de la Provence Verte en matière écologique et les accompagner dans le changement de pratiques

- Créer un support d'information qui présente les actions menées par la collectivité en matière d'environnement, de ramassage, de gestion et de tri des déchets, de transport, d'économie circulaire... et les incidences pour les entreprises et les salariés.
- Informer les entreprises des actions menées par les communes et la collectivité.

2 Déployer les différents diagnostics Transition Écologique et Énergétique auprès des entreprises

- Déployer et mutualiser les questionnaires Transition Écologique et Énergétique pour envisager un plan d'actions pertinent et partagé, en lien avec les orientations du territoire.

3 Mobiliser l'ensemble des acteurs sur cette thématique et proposer aux entreprises un accompagnement personnalisé et adapté

- Proposer une prestation Appui Conseil Développement Durable.
- Animer des ateliers collectifs de Branche ou de Territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.
- Organiser une journée thématique sur la transition écologique avec l'ensemble des partenaires.
- Renouveler la journée de formation sur la rénovation - réhabilitation à Brignoles et toutes autres expériences.

4 Accompagner les entreprises dans un projet de labellisation

- Sensibiliser les entreprises à la mise en oeuvre d'une démarche RSE.
- Accompagner les entreprises à l'obtention d'un label adapté à leur activité, par exemple : « Commerce-engagé », « Éco-défi »...

Partenaires pressentis :

CAPV, collectivités territoriales, communes, Ademe, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, Union Patronale du Var, prestataires de formations, organisations professionnelles, associations de commerçants, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises, Institut régional de formation à l'environnement et au développement durable (IRFEDD), AG2R...